

Date rédaction	Jun 2024	Lieu	Mairie de la Hague	Version	V1
Rédacteur	DMPA/APN	Date réunion	27/06/2024	G:\8-Agences Portuaires\AP Nord\01 Ports\5 HAGUE\Conseil portuaire\CP 2024\1er semestre 2024\CR CP HAG\20240627_CP HAG_CR.docx	

Prénom et nom	Organisme	P	E
Membres du conseil portuaire			
M. Yvan Taillebois	Président	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentants du concessionnaire			
M. Damien Pillon	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Isabelle Fontaine	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Jean-Marc Frigout	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Olivier Lemaigen	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentants du conseil municipal de la commune de la Hague			
M. Antoine Lupo	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Pauline Bedel	Suppléante	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Représentants personnel concessionnaire			
M. Florent Duloir	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Vincent Pinatel	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Représentants personnel gestion des ports			
M. Thierry Leteissier	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Arnaud Leroux	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentant de l'activité pêche			
M. Guy Mauger	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Sébastien Cauchon	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Baptiste André	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Cédric Delacour	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Représentants de l'activité plaisance			
Port d'Omonville-la-Rogue			
M. Serge Lecadet	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Martial Maignan	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Gilbert Rebillard	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Jean-Claude Renaux	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Pierre Voisin	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Port Racine			
M. René Boivin	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Philippe Sanson	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Port de Goury			
M. Jacques Berrat	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Patrick Lebiez	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Alexis Le Tullier	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Lucas David	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Marie-Paule Fleury	Suppléante	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Marcel Lecouvey	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Alain Dixneuf	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autres participants			
M. Pascal Monhurel	Maire d'Omonville-la-Rogue	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Stéphane Gautier	Direction de la mer, des ports et des aéroports	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le conseil portuaire des ports de la Hague s'est réuni le 27 juin 2024 à la mairie de la commune nouvelle de La Hague, sous la présidence de **M. Taillebois**, représentant le président du conseil départemental.

M. Taillebois remercie les membres du conseil portuaire pour leur présence puis il invite **M. Leteissier** à procéder à l'appel des membres et constate que le quorum est atteint.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 1er décembre 2023

M. Taillebois demande s'il y a des commentaires sur ce compte-rendu.

M. Frigout mentionne que **Mme Frédérique Boury** n'est plus représentante suppléante de la SPL des ports de Manche. C'est **lui-même** qui la remplace. Il précise qu'il est présent pour remplacer Mme Fontaine qui est excusée.

Budget exécuté 2023

M. Leteissier présente le budget exécuté 2023 des ports de la Hague qui est excédentaire de 57 952 €.

M. Lemaignan souhaite apporter un complément d'informations sur le résultat exceptionnel 2023. À la suite d'un contrôle fiscal, la Direction des Finances Publiques n'a pas accepté certaines provisions pour travaux et a demandé que ces mêmes provisions réalisées sur 3 années soient réintégrés au budget 2023 pour la somme de 60 000 euros.

PORT D'OMONVILLE-LA-ROGUE

M. Leteissier informe de la capacité de postes qui s'élève à **68** postes,

M. Lecadet fait remarquer que la ligne de mouillages F dispose de 5 postes et que la ligne de mouillages G dispose également de 5 postes. Il y a bien 68 postes au total dans le port.

Rectificatif :

- ligne A : 7 professionnels
- lignes B, C, D, E : 46 pour les plaisanciers à l'année
- lignes B, D : 2 professionnels sur coffre, 3 postes visiteurs sur coffres
- ligne F : 5 postes
- ligne G : 5 postes

I - Point sur les travaux

M. Leteissier présente les travaux effectués par l'équipe d'entretien de la SPL depuis le dernier conseil portuaire :

- nettoyage de la cale et de l'escalier (mensuel/grand coefficient) ;
- intervention sur mouillages ;
- pose panneau « Risque de chute »

II - Questions diverses

M. Lecadet fait remarquer que le produit de nettoyage écologique utilisé pour les cales est moins efficace que la javel et que la cale est très glissante. Préviend du risque de chutes. Le produit est cher et inefficace, laisse un dépôt blanc.

M. Leteissier répond qu'un autre port à le même problème avec ce produit, dû certainement à l'arrivée d'eau douce, que la javel n'est pas un produit phytosanitaire.

M. Gautier mentionne que dans l'état actuel pas de retour à l'eau de javel.

M. Lecadet fait part d'un problème concernant les dérogations de plongée à l'intérieur du port pour des clubs extérieurs. Il souhaite qu'il soit précisé que **les plongées ne peuvent s'effectuer sur la droite de la partie sud du port (enrochements)**.

M. Leteissier indique que cette précision sera apportée aux prochaines dérogations.

M. Gautier précise qu'il y a toujours des dérives sur ce genre de dérogation et que les précisions pour les prochaines dérogations devraient permettre de recadrer cette situation.

PORT RACINE

M. Leteissier indique que le port Racine est consacré à la pêche et à la plaisance, sa capacité est de 25 postes, aucun professionnel n'y est recensé.

I - Point sur les travaux

M. Leteissier présente les travaux effectués par l'équipe d'entretien de la SPL :

- nettoyage mensuel de la cale et de l'escalier (mensuel/grand coefficient) ;
- changement d'un poteau d'amarrage ;
- pose panneau « Risque de chute ».

II - Questions diverses

M. Boivin informe qu'il y a 3 poteaux d'amarrage très usagés, numéros 14, 19 et 25.

M. Leteissier précise qu'il est prévu le changement de 2 poteaux mais qu'il prend en compte le remarque de M. Boivin.

PORT DE GOURY

M. Leteissier indique que le port de Goury est consacré à la pêche et à la plaisance avec une capacité de 40 postes dont 4 réservés pour les pêcheurs professionnels (2 sont utilisés), 33 contrats de mouillages au 01/11/2023.

I – Questions diverses

M. Lupo demande lors des tempêtes qui doit nettoyer l'accès au canots :(agents communaux ou agents SPL ?) le problème étant de plus en plus fréquent. Dernière tempête ce sont les agents communaux qui ont effectué le travail.

M. Gautier rapporte que juridiquement ce n'est pas du ressort des agents communaux en cas de soucis mais aux agents SPL.

M. Lemaignan propose de faire une convention avec la commune pour solutionner le problème en cas d'incident, les agents de la SPL étant basés relativement éloignés du site de Goury.

M. Lupo ajoute également un signalement sur une usure prématurée de chaîne de mer constatation lors du curage.

Aucune question n'étant formulée, **M. Taillebois** remercie les participants pour leur participation et lève la séance.

Saint-Lô, le 19 septembre 2024

Le président du conseil portuaire



Yvan Taillebois